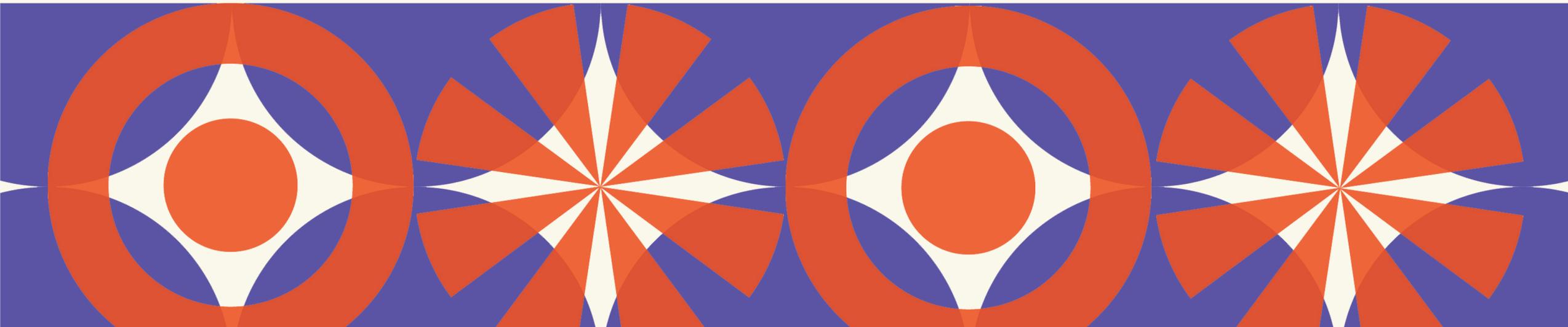


Présentation

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté



**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté



23 ans
d'actions

En 2023

3400 contacts
(usagers, partenaires...)

+ 150 sollicitations isolées

En 2023

390 nouveaux contacts



Sortie en janvier et en septembre

Dans beaucoup de lieux culturels

Et en ligne www.culture-action.org



Parcours pour administrer et produire dans le spectacle vivant

Prix de cession, coût plateau : définir un budget prévisionnel
Connaître l'environnement du spectacle vivant
Connaître le cadre juridique, les obligations sociales et fiscales

Parcours pour entreprendre dans les arts visuels

Classifier ses activités pour entreprendre
Comprendre la gestion fiscale et sociale du statut d'artiste-auteur
Déclarer son activité d'artiste-auteur
Le droit d'auteur : applications et jurisprudences
Contractualisation : législation et application

Parcours pour développer sa communication

Efficacité dans sa communication internet : découvrir ou réactualiser ses connaissances
Mettre en valeur son contenu sur les réseaux sociaux avec CANVA
Générer une communauté engagée sur instagram

Parcours pour organiser un événement culturel

Organiser un événement artistique et culturel
Communiquer en vue d'un événement

Autres actions collectives

Matinales métiers – au 52

Réseautage et échanges d'expériences
Médiation culturelle dans les arts vivants

Accompagnements collectifs

Les trucs et astuces de la diffusion entre structures de production
Cumul d'activités en tant qu'artiste-auteur
Cumul d'activités en tant qu'intermittent du spectacle

Service mutualisé de gestion des données sociales

Réalisation des fiches de paie artistes, techniciens, administratifs
Accompagnement à la mise en place des évolutions réglementaires
Simulations coûts employeur pour la réponse aux appels à projets

Equipe

Dirigeants bénévoles

Plusieurs membres élus, administrateurs bénévoles – Artistes, techniciens, administratifs, acteurs du réseau

Salariés

Une directrice

Support à l'activité (com, RH, admin.) – 4 personnes

Gestion sociale : 2 personnes

Animation du 52 : 1 personne

Conseillers-formateurs – 4 personnes

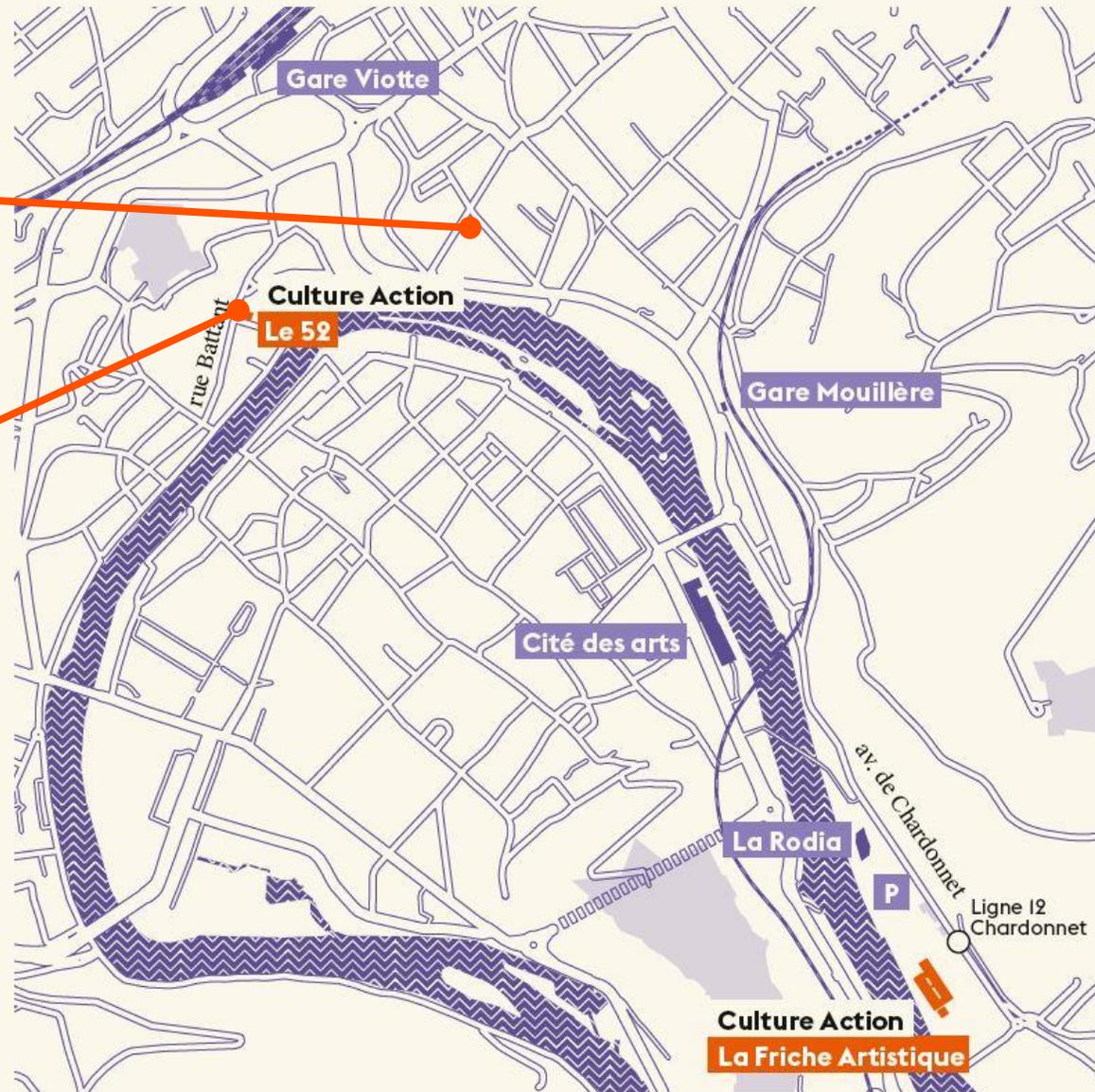
Mission comité régional professions du spectacle : 1 personne

+ des formateurs et des animateurs en fonction des besoins

A Besançon

Rue Delavelle

Le 52



A Auxerre

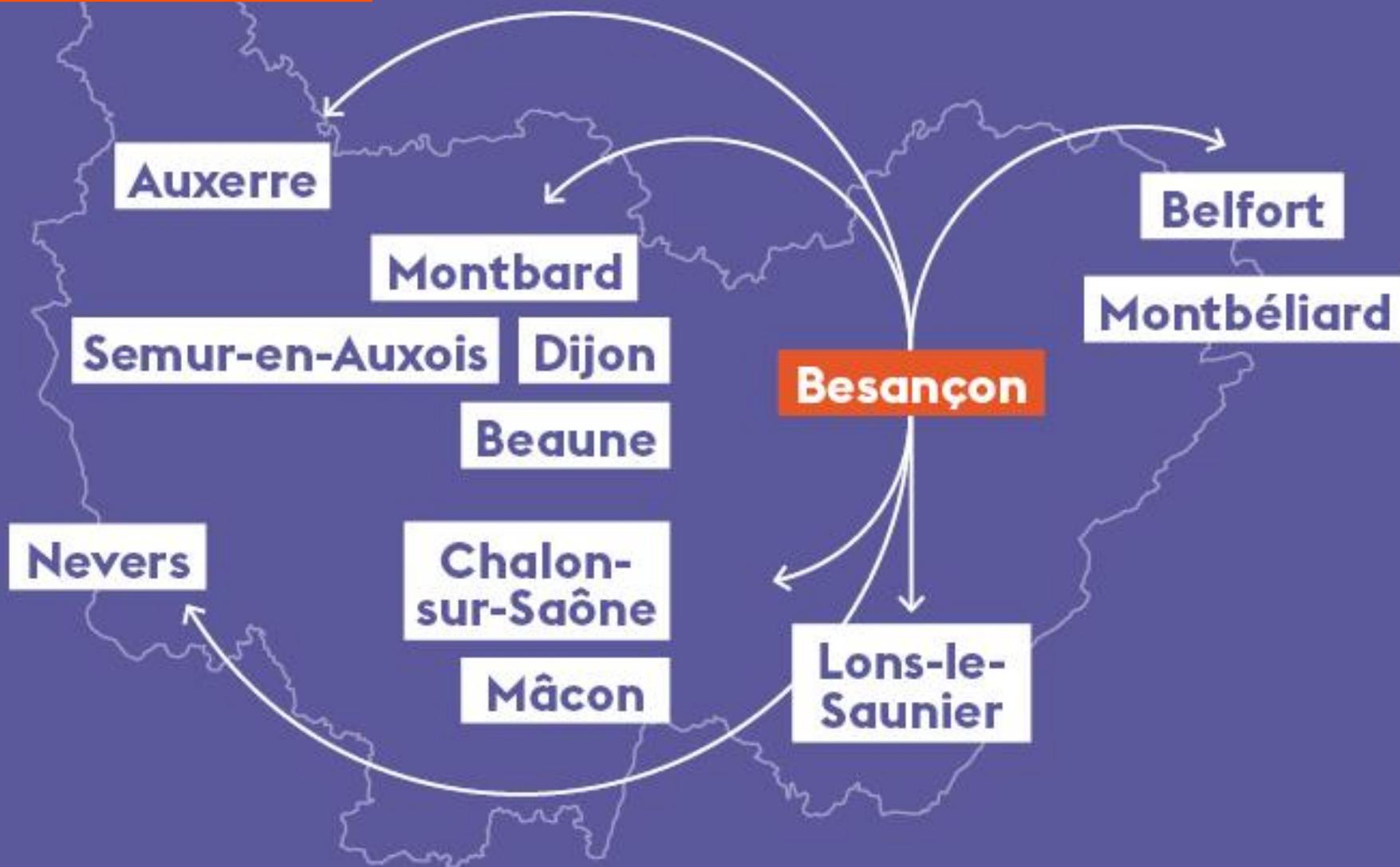
Théâtre Auxerre

BGE Nièvre-Yonne



Développement régional

Permanences mensuelles





Lieu dédié aux entrepreneurs des Industries Culturelles et Créatives.

- un espace de travail mutualisé
- un espace d'exposition/démonstration
- une salle de réunion dédiée à la formation
- un studio photo et vidéo.

Lieu structurant avec une dynamique de réseau ouvert à l'émergence de nouvelles initiatives dans les filières des industries culturelles et créatives.



Nos financeurs



Partenaires principaux



Et bien d'autres...

Activités artistiques

Les activités

Production d'œuvres

Littéraires et dramatiques
Musicales et chorégraphiques
Audiovisuelles et cinématographiques
Photographiques
Graphiques
Plastiques

Artiste-auteur

Interprétation, spectacle

Artiste interprète

Administration, technique

Administratifs et techniciens du spectacle

Définition

Les artistes-auteur·e·s - Personnes qui créent des œuvres. Ils·Elles ont à ce titre un droit de propriété littéraire et artistique sur leurs œuvres et sont susceptibles de percevoir des droits d'auteur.

Les artistes interprètes ou artistes du spectacle – « Personne qui représente, chante, récite, déclame, joue ou exécute de toute autre manière une œuvre littéraire ou artistique, un numéro de variétés, de cirque ou de marionnettes » (art. L212-1 du Code de la Propriété Intellectuelle)

Artiste qui :

1. Casse des assiettes pour créer des boutons et les vendre comme tels
2. Donne des cours de peinture
3. Vend une sculpture qui contient une ampoule et qui peut servir à éclairer une chambre
4. Est adhérent à une chorale et compose des titres vendus sur des plateformes d'édition
5. Réemploi d'anciens lustres pour créer des sculptures uniques
6. Vend un tableau au fusain qui sert à décorer
7. Réalise des céramiques par passion
8. Fait partie d'un groupe de musique rémunéré et joue de la guitare
9. Prend en photo ses toiles et met à la vente des cartes postales
10. Loue des chambre d'hôtes, réalise des ateliers de peinture vendus et écrit sans vendre
11. Perçoit des cachets d'intermittence
12. A acheté trop de cadres et souhaite les vendre sans œuvre encadrée

Réalise une activité

- A. d'artisanat, d'artisanat d'art
- B. de commerçant
- C. de profession libérale
- D. d'artiste créateur d'œuvres
- E. d'artiste interprète
- F. d'administratif du spectacle
- G. de technicien du spectacle

Champ des arts graphiques et plastiques

- .Peintures, dessins
- .Illustrations
- .Maquettes de dessins originaux pour le textile, le papier, les arts de la table
- .Gravures, estampes, lithographies
- .Sculptures
- .Réalizations de plasticien
- .Scénographies
- .Tapisseries et œuvres d'art textiles
- .Maquettes de fresques, trompe-l'œil, décorations murales, mosaïques, vitraux
- .Créations graphiques
- .Créations uniques de céramique, émaux sur cuivre
- .Œuvres du design relatives à la création de modèles originaux

Champ des auteur-e-s : par branche

- .Photographes
- .Ecrivains, traducteurs, illustrateurs de livres, auteurs d'œuvres dramatiques
- .Auteurs-compositeurs, chorégraphes, pantomimes
- .Auteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles
- .Metteurs en scène
- .Auteurs d'œuvres multimédia
- .Auteurs de logiciels
- .Auteurs auto-édités
- .Directeurs de collection éditoriale originale (conception et animation)



La réglementation évolue constamment

Artistes du spectacle

- 1° L'artiste lyrique ;
- 2° L'artiste dramatique ;
- 3° L'artiste chorégraphique ;
- 4° L'artiste de variétés ;
- 5° Le musicien ;
- 6° Le chansonnier ;
- 7° L'artiste de complément ;
- 8° Le chef d'orchestre ;
- 9° L'arrangeur-orchestrateur ;
- 10° Le metteur en scène, le réalisateur et le chorégraphe, pour l'exécution matérielle de leur conception artistique ;
- 11° L'artiste de cirque ;
- 12° Le marionnettiste ;
- 13° Les personnes dont l'activité est reconnue comme un métier d'artiste-interprète par les conventions collectives du spectacle vivant étendues.



La réglementation évolue constamment

Techniciens, administratifs du spectacle

Accessoiriste
Administrateur de tournée
Dramaturge
Directeur artistique
Chargé de production
Electricien
Habilleur
Monteur de structures
Peintre de décors
Régisseur (son, lumière, etc.)
Scénographe
Technicien (son, lumière, etc.)
Etc.

Organisateurs

Festivals
Expositions
Galleries
Editeurs
Marchands d'art
Evènementiel contenant des temps forts arts/culture
...

Autres secteurs

Cinéma & audiovisuel

ex. accompagnement à l'intermittence mais relai sur la convention collective

Journalisme

ex. accompagnement paiement des piges et statut d'artiste-auteur

Industries Culturelles et Créatives - Mode, luxe, publicité, design
dans la limite de nos compétences puis relai partenaires

Patrimoine - musée, archéologie, monuments

x. intervention sur le code de la propriété ou sur l'utilisation des photos

Artisans d'arts

ex. mouleurs d'œuvres originales d'un tiers en Bronze

+ métiers du jeu de société

+ reconversions

+ créateurs de sites internet

+ supports autour des arts/culture
(ex. recycleries culturelles)

Prise de RDV et accueil

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h via 03 81 41 01 91
via contact@culture-action.org

⇒ Retour très rapide suite à demande puis RDV dans le mois

Tarifs

10€ personne physique / 30€ personne morale

Gratuit pour les conseils, accompagnement, rencontres, sensibilisations

Participation ou prise en charge CPF (+autres) pour les formations

Gestion sociale

60€ TTC/an adhésion

18€ TTC/fiche de paie



MERCI DE
VOTRE ÉCOUTE

**CULTURE
ACTION**
Bourgogne
Franche-Comté